

Annexe 1 - Fiche de synthèse - Profil des eaux de baignades de la plage de Kerpape

Département du Morbihan (56) - Commune de PLOËMEUR (édition : janvier 2011 ; mise à jour de juin 2011)

Description de la zone de baignade :

Nature du substrat : estran de sable fin encadré par deux zones rocheuses
Longueur de l'estran : 300m
Surface de la zone de baignade surveillée : / (baignade non surveillée)
Profondeur maximale de la zone de baignade surveillée à marée haute : / (baignade non surveillée)
Dates de la saison balnéaire : / (baignade non surveillée)
Localisation du point d'analyse d'eau ARS : voir carte ci-contre (coordonnées Lambert II : X : 168945 ; Y : 2316061)

Fréquentation maximale de la plage : ?

Equipements présents : /

Accessibilité aux animaux : non (Interdits du 15/06 au 15/09)

Autres activités possibles : randonnée (sentier littoral), activités nautiques (base nautique de Kergelen), etc.

Zone riveraine : hameau de Kergelen, centre mutualiste de Kerpape et espaces agricoles et naturels de Kerpape et Kergelen

Occupation du sol : 1/3 occupé par les espaces verts et la zone hospitalière du centre de Kerpape, 1/3 urbanisé et 1/3 agricole et naturel

Population communale permanente : 19 169 habitants

Population estivale théorique maximale (nombre de lits) : 27 000 habitants

Qualité du milieu marin :

Potentiel de prolifération des macro-algues : pas de développements significatifs d'algues vertes ; accumulations ponctuelles d'algues brunes

Potentiel de prolifération du phytoplancton : aucun problème de prolifération de phytoplancton relevé dans les masses d'eau littorales du secteur

Inventaire des principales sources potentielles de pollution :

Assainissement des eaux usées	Secteur raccordé à 100% au réseau d'assainissement (pas d'assainissement individuel). Aucune erreur de raccordement connue à ce jour (Cf. commune de Larmor-Plage).
Réseau hydrographique	Pas d'apports hydrographiques directs (ruisseaux alentours : Stole et marais de Kergelen)
Réseau pluvial	Apports pluvial uniquement constitué des eaux de la voirie d'accès à la plage
Activités agricoles	1 seule exploitation agricole dans le périmètre proche de la plage (bassin versant du Stole)
Autres activités économiques	Centre mutualiste de rééducation de Kerpape (notamment balnéothérapie), camping de Kerpape et base nautique de Kergelen
Autres sources potentielles	Parking et voirie, activité de baignade, plaisance, poste de relevage d'eaux usées, etc.

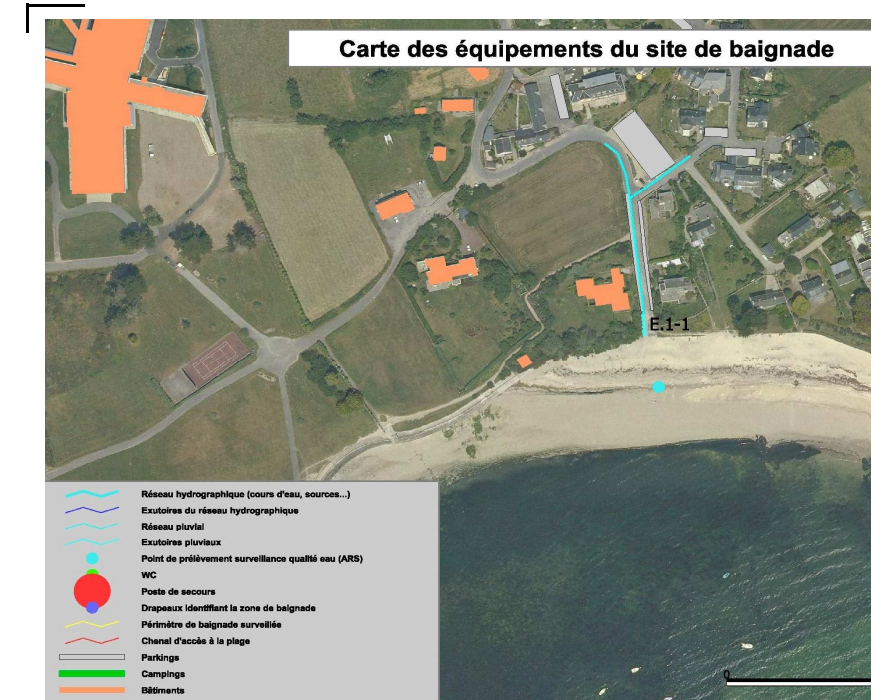
Caractérisation des risques :

Rejets à risque	Risque	Remarques
(RAS)		

Plan d'action :

Actions prévues spécifiques à la zone de baignade :	
Renforcement du poste de relevage des eaux usées de Kerpape (bassin versant de l'anse du Stole)	programmé pour 2015 (poste très peu sujet à incident)

Gestion des pollutions à court terme :



Rappel de la qualité de l'eau de la baignade sur les quatre D balnéaires, conformément à la Directive de 2006

Année	2007	2008	2009
Classement (Directive 2006/7/CE)	10A	10A	10A

A : Bonne qualité - B : Qualité moyenne - C : Pollution momentanée - D : Mauvaise qualité (le chiffre qui précède la lettre)
 Source : ARS 56

Cartographie des sources potentielles de pollution proches de la zone de baignade :

